L'Italie à l'Exposition

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

De l'autre côté du jardin, une galerie parallèle entièrement vitrée, donnant sur la Seine, est garnie de sièges et sert de promenoir. Les deux galeries conduisent au restaurant italien et au bar, à la « fiaschetteria », où l'on déguste les vins du pays.

***

Mais il faut visiter la tour. Le rez-de-chaussée réunit, dans un vaste salon, tous les aspects de l'Italie d'outre-mer: Afrique orientale, Libye, Ethiopie, avec une démonstration synthétique de la conquête de l'ancien empire du Négus. Quelques vestiges romains d'Afrique. Tous les produits coloniaux et les objets d'art, poteries, ivoires, cuivres, broderies, nattes, armes damasquinées, etc., s'étalent dans des vitrines, ou bien au creux de grandes gattes. Au centre, dans une sorte de rotonde, s'élève, auprès d'une carte en relief de l'Ethiopie, une composition monumentale qui exalte la mission civilisatrice de l'Italie.

Le premier étage est consacré aux industries légères, au textile, aux étoffes de soie, de laine, de fil, de coton, aux tapis, aux parures féminines, à la section de l'optique, aux parfums. De larges panneaux décoratifs, des motifs de céramique, des éclairages ingénieux, ajoutent à l'agrément de ces présentations qui révèlent aux Français la soie rayon obtenue par la cellulose.

C'est aussi à cet étage qu'est installé le salon de l'architecture et des travaux publics. Des dioramas, des photos, des graphiques, des projections, illustrent les grandes réalisations mussoliniennes: stades, plages, autostrades, routes, ponts, énergie hydraulique, cité universitaire, grandes écoles, gares, voies ferrées, ports et canaux, irrigation et, surtout, l'assainissement de la zone des marais Pontins, œuvre prodigieuse, couronnée par la construction de villes nouvelles et l'augmentation des surfaces cultivables.

Les arts graphiques et les arts décoratifs occupent tout le premier étage de la galerie qui relie la tour au pavillon. Des pages de missel, des enluminures, des gravures, des impressions rares, tous les types de la publicité moderne et tout le modernisme aigu des arts appliqués italiens, tous les modèles des artisans, émaux florentins, verreries de Murano et de Venise, dentelles, broderies milanaises, porcelaines coscanes et vénitiennes, lutherie de Creinone, fers forgés, orfèvrerie, cuirs ouvrés, statuettes de Lecce, bijoux ciselés, camées, cuirs décorés de Tripolitaine, attirent irrésistiblement le regard et vous conduisent insensiblement, d'enchantements en enchantements, vers le salon du mobilier, qui couvre toute la surface du pavillon et où se trouvent réunies les importantes réalisations de l'industrie italienne du meuble. Une jolie surprise vous attend. Vous pénétrez sans y prendre garde dans l'intimité d'un appartement idéal, type 1937, avec ses meubles nouveaux, ses éclairages inédits, ses tables de verre toutes servies, sa décoration murale, ses bibelots, ses fleurs, son patio... Cet appartement de cinq pièces exprime, sous l'aspect le plus moderne, la conception traditionnelle de la maison et de la continuité familiale.

Le salon de peinture et de sculpture modernes couvre entièrement le second étage. Il est important ; il réunit les œuvres sélectionnées de 150 à 200 artistes italiens de toutes les tendances.

Au dernier étage, c'est le salon d'honneur, — dû à l'architecte Pagano — magnifique pièce illuminée par un lustre monumental, véritable chef-d'œuvre de cristal de Murano. Les parois de cette salle sont constituées: 1°) par une mosaïque de 100 mètres carrés, où les corporations sont représentées par des personnages symboliques; 2°) par une autre mosaïque, de Mario Sironi, évoquant l'harmonie de l'Etat fasciste; 3°) par une muraille de marbre, du sein de laquelle émergent deux figures de bronze, la tête du roi-empereur et celle du duce; 4°) enfin, par une immense verrière en thermolux, de Nino Strada, où se trouvent honorés les trois saints milanais: saint Martin, saint Michel, saint Ambroise.

Cependant, au pied de la tour, sur le fleuve, un pavillon flottant exprime l'activité des quatre grandes compagnies qui dirigent actuellement la marine marchande italienne. Des photos en couleur, des coraux et des fruits de mer, des sculptures, la disposition même du pavillon, qui a l'aspect intérieur d'un navire, contribuent à créer, autour du visiteur, une atmosphère marine. C'est l'invitation au voyage.

L'Italie a voulu nous montrer son visage réel, la virilité de ses traits. Elle a réussi à nous donner, par cette participation imposante à l'Exposition de Paris, une haute idée de sa puissance de travail et de ses progrès en tous sens.

M. D.

UN FERMIER AMÉRICAIN EXTERMINE SA FAMILLE A LA DYNAMITE

Milwaukee, 1er juin. — Un fermier, John Wassak, s'est servi d'une cartouche de dynamite pour assassiner sa femme et ses huit enfants et détruire sa ferme.

Etant fatigué, après une longue journée de travail et trouvant, en rentrant sa femme et ses enfants qui chantaient et dansaient au son de la radio, il décida d'en finir et amorça une fusée de dynamite.

La famille entière fut exterminée.

— Sur la route de Contrexéville, à Epinal, une automobile occupée par quatre personnes s'est écrasée contre un arbre à la suite d'un violent coup de frein. M. Georges Humbert, 24 ans, demeurant à Lamarche a été tué sur le coup. Les trois autres personnes ont été blessées.

— Un ex-dirigeant soviétique, Camarnik, qui s'était compromis avec des éléments hostiles au parti, s'est suicidé.

— Oh ! ça c'est trop fort ! clama la jeune fille.

Or, tout aussitôt, Jacques et Horace virent apparaître au-dessus de la cloison la tête fine, moulée dans un turban, d'une très jeune fille. Montée probablement sur une chaise, elle contemplait le désastre : les chapeaux de grand prix tombés dans la poussière humide.

Soudain, elle se décida, se hissa par dessus la cloison et... plouf... retomba sur la terrasse devant l'appartement de Saint-Selves.

D'abord, elle se jeta sur un des couvre-chefs, puis, en se tournant pour en saisir un autre, elle aperçut le salon ouvert et, dans la pénombre, deux jeunes gens qui la regardaient.

— Oh ! dit-elle, effarée, je ne croyais pas la pièce habitée.

Jacques, beau et romantique comme un prince hindou dans son pyjama de soie brodée, s'avança vers elle...

Le dessin ci-dessus illustre un des nombreux épisodes de notre nouveau feuilleton :

« ZOMPETTE A LA COUR »

dont le titre lui-même est évocateur de gaieté.

Nous commencerons demain la publication de ce roman dont l'auteur est DYVONNE.

Comment on obtient à Roubaix, sans se déranger, l'heure exacte de l'Observatoire de Paris

« Au troisième top, il sera »... et une voix caverneuse, sortant du diffuseur, annonce l'heure précise du moment, à un dizième de seconde près, pendant que l'auditeur s'empresse de jeter un coup d'œil sur sa montre et d'opérer au besoin la correction.

C'est l'horloge parlante de l'Observatoire de Paris, la merveilleuse machine à corriger la marche du temps, bien connue des sans-filistes, et que la T.S.F. a annexée depuis peu dans son domaine si varié...

Mais si cette intéressante initiative est relativement récente, il y a déjà un certain temps que, dans un domaine plus restreint, on se sert des ondes hertziennes pour remettre au pas les horloges affichant un caractère trop indépendant.

Depuis 1923, en effet, les cadrans publics de Roubaix, par exemple, sont réglés automatiquement par une horloge-mère placée à la mairie et qui elle-même, est chaque jour corrigée par l'Observatoire de Paris, grâce au truchement de la Tour Eiffel. Et depuis quatorze ans l'heure indiquée par la mairie de Roubaix et par conséquent celle de la plupart des cadrans publics, sont en parfaite concordance avec l'heure du méridien de Paris.

L'intervention humaine est complètement supprimée pour opérer cette correction quotidienne.

Un appareil correcteur reçoit, en effet tous les jours, à 9 h 26 m. 30 s., un signal spécial émis par la Tour Eiffel et, à cet instant, la remise à l'heure exacte du régulateur se produit automatiquement.

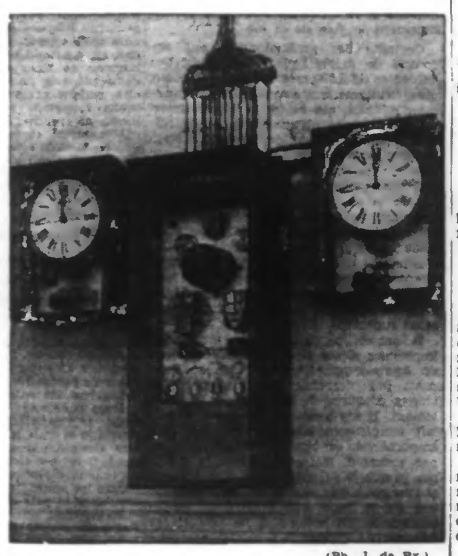

(Ph. J. de Rx.)

LE RÉGULATEUR ÉLECTRIQUE DE L'HOTEL DE VILLE.

Les appareils récepteurs d'ondes sont constitués par une antenne, raccordée à un poste à 4 lampes, qui agit sur un relai spécial à fonctionnement retardé et accumulateur d'effet qui ne peut entrer en action que sous l'influence ininterrompue d'une durée d'au moins quatre secondes et demie. Tout autre signal de T.S.F. ou brouillage ayant une durée inférieure resterait donc sans effet sur la remise à l'heure qui présente ainsi la plus grande sécurité de fonctionnement.

Le mécanisme de cette remise à l'heure est analogue à celui d'un chronographe qui serait commandé électriquement, et repose entièrement sur le principe du débrayage momentané de la minuterie jusqu'à parfaite correction de l'heure dans le sens de l'avance ou dans celui du retard.

Roubaix, Tourcoing et Nancy furent les premières villes en province à posséder un appareil de ce genre.

Par extension, un certain nombre de cadrans publics — une vingtaine — profitent aussi par synchronisation avec l'horloge-mère de la mairie, de l'heure exacte.

Il est à souhaiter que la ville continue son effort dans ce domaine, en synchronisant aussi l'unique cadran de l'église du Sacré-Cœur, de Notre-Dame et, si possible, deux des cadrans des colonnes publicitaires.

Une lettre de M. Albert Bailly, maire de Marcq-en-Barœul, conseiller général à propos de l'augmentation des tarifs de l'E.L.R.T.

M. Albert Bailly, maire de Marcq-en-Barœul, conseiller général du Nord., s'est occupé activement de cette question et a eu plusieurs interventions remarquées au Conseil général du Nord.

Nous publions ci-dessous la lettre qu'il a adressée hier au président de la commission départementale du Nord à ce propos :

Vous ne serez pas étonné que les augmentations récentes des tarifs des tramways Mongy aient provoqué de nombreuses réclamations. J'ai reçu moi-même de multiples doléances et je crois de mon devoir de vous en faire part, car elles me semblent assez légitimes.

Je vous soumets d'abord une suggestion que m'ont faite les usagers. Ne serait-il pas possible de modifier le mode de perception du prix de transport de la façon suivante : admettre un minimum de prise en charge et percevoir ensuite une indemnité kilométrique ? La tarification qui résulterait de cette modification serait plus équitable et l'on ne verrait plus des usagers utilisant le tramway avant la limite d'une section pour se rendre au-delà de la section suivante, devoir payer le prix de trois sections.

Ce n'est pas non plus sans effarement que l'on évalue l'augmentation appliquée aux tarifs du Mongy depuis un an environ. Ainsi, le prix du transport de Lille au Croisé-Laroche, qui à l'origine était de 0,75, est passé d'abord à 1 fr. pour arriver maintenant à 1,20, soit 60 % d'augmentation.

Un mot également au sujet des abonnements hebdomadaires. Une carte de 9 frs, il y a un an, est passée à 13 frs pour aboutir à 15,85, soit 75 % d'augmentation. Celle-ci n'est nullement justifiée par le fait que les nouvelles cartes n'étant plus pointées, permettent autant de voyages qu'il plaira à leurs possesseurs, puisque ceux-ci ne les utilisaient que pour 4 parcours par jour.

Enfin, les dispositions nouvelles prévoient que désormais les travailleurs non assujettis aux assurances sociales ne pourront plus bénéficier d'abonnements hebdomadaires. Ainsi donc, au lieu de payer 9 frs d'abonnement, ils devront acquitter au prix fort 22 voyages par semaine, soit 26,40, à peu près trois fois l'ancien prix. L'on dira que le fait de n'être plus assujetti aux assurances sociales suppose un salaire déjà appréciable, bien que cet avantage soit beaucoup moins net depuis l'augmentation constante du coût de la vie. Toutefois, il existe bien des professions, comme celle de représentant, qui coûtent cher à ceux qui les exercent tout en ne leur permettant pas de bénéficier des assurances sociales. Citons également le cas d'artisans qui, ayant leur atelier à une certaine distance de leur habitation, doivent utiliser le tramway d'une façon régulière et se voient frustrés de leur droit à l'abonnement. Il semble bien que, une fois de plus, ce sont les classes moyennes qui pâtissent; il est pourtant plus que jamais question de tout faire pour éviter leur disparition.

J'estime indispensable que ces considérations fassent l'objet d'un prochain examen de la commission départementale que vous présidez, afin qu'elle puisse trouver à cet état de choses tous les remèdes possibles. C'est dans cette intention que je vous ai transmis les revendications des usagers des tramways Mongy. En espérant une suite favorable, je vous prie de croire, etc...

Les manœuvres navales

Brest, 1er juin. — Les escadres de l'Atlantique et de la Méditerranée qui se trouvent à Brest depuis jeudi, ont appareillé mardi matin sous les ordres des vice-amiraux de Laborde et Abrial. Elles vont continuer leurs manœuvres et effectuer des tirs dans la baie de Quiberon.

L'escadre de la Méditerranée fera route sur les côtes de l'Afrique du Nord.

— Le groupe colonial de la Chambre, après avoir entendu un exposé de M. Brunet, s'est montré unanimement hostile à toute cession de territoires sous mandat à l'Allemagne.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 2 juin :

Aujourd'hui : saint Pothin; demain : sainte Clotilde.

Soleil : Lever, 4 h. 53; coucher, 20 h. 44.

Lune : Dernier quartier le 2.

Bulletin météorologique pour la journée du 2 juin (région Nord) : Ciel assez beau, nuageux, belles éclaircies; nouvelle aggravation l'après-midi avec averses et orages locaux; vent de secteur Nord-ouest faible à modéré; quelques coups de vent locaux; le maximum de température sera sans grand changement sur celui de la veille.

Pharmacien de service de nuit (à ne déranger qu'en l'absence du pharmacien habituel) : M. Gendry, 296, rue de Lannoy.

Caisse d'Epargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultations du nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 10 à 11 h., au groupe Linné (entrée rue Ingres prolongée), et de 16 à 17 h., à la Goutte de lait.

«L'Aide aux mères» : Vente de charité, de 14 à 19 h., au Cercle de l'Industrie, 7, Grande-Rue.

Le pavoisement pour la fête du Sacré-Cœur

Le secrétariat des œuvres du Sacré-Cœur invite tous les catholiques à arborer le drapeau national pour la fête du Sacré-Cœur, le vendredi 4 juin.

Il nous prie de rappeler que, comme chaque année des drapeaux sont en location à la Maison des œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, au prix de 1 fr.

MESDAMES ! Assistez toutes, ce jour, à 4 heures, à la démonstration de la meilleure laveuse du monde : 60, rue de la Gare, à Roubaix. 42539d

La vente de charité de « L'aide aux mères » s'ouvre aujourd'hui samedi

C'est aujourd'hui mercredi 2 juin, à 14 h., que commence la vente de charité organisée par l'Association roubaisienne pour l'aide aux mères de famille, dans les salons du Cercle de l'Industrie, 7, Grand'Rue.

Les visiteurs trouveront le choix le plus heureux de jouets, articles de Paris, lainages, bonneterie, alimentation, à des prix tout à fait raisonnables. Des jeux sont organisés pour les enfants.

La population roubaisienne est invitée à manifester, une fois de plus, son effective sympathie à l'aide aux mères qui vient au secours des mères de familles épuisées en accomplissant au foyer même les multiples tâches de la maman. Elle aide les mamans, sans distinction de situation sociale, d'opinions religieuses ou politiques. Elle leur permet de se refaire une santé et elle conserve ainsi aux foyers où elle va porter son aide celle qui en est le centre, l'âme et le cœur.

Pour que cette association puisse continuer et étendre ses bienfaits, il lui faut des ressources matérielles que cette vente de charité doit lui procurer en partie. Les Roubaisiens lui faciliteront sa mission en assurant le succès de cette vente.

La vente se continuera demain jeudi 3 juin, après-midi, de 14 à 19 h. Au cours de l'après-midi, séances enfantines qui amuseront les enfants et les parents.

Rappelons que la permanence de l'aide aux mères : 2, rue de la Sagesse, se tient chaque mercredi et vendredi, de 14 à 17 h. Exceptionnellement, la permanence sera fermée aujourd'hui

Une grande réunion artisanale

C'est demain jeudi 3 juin, à 19 h. 30, au Café Pandore, 26, rue Pauvrée, qu'aura lieu la grande réunion artisanale d'information de propagande, organisée par l'Union des artisans de la région du Nord.

M. Prevost, président de l'U.A.A.N., a accepté d'assister à cette importante réunion, dont voici l'ordre du jour :

« La comptabilité de l'artisan », par M. V. Verwée, expert-comptable ; l'« U.A.R.N. au service des artisans », par M. Jean Tirloy, rédacteur en chef de « La Voix Artisanale » ; « Propagande », par M. Lucien Vandenberghe, vice-président de l'Union locale ; « La lutte contre le travail noir », par M. Julien Lecat, artisan tapissier ; « Vers l'organisation professionnelle de l'artisanat », par M. J.-M. Arnion, directeur de contentieux de l'Union.

La séance sera présidée par M. Armand Frappez.

Les artisans et artisanes soucieux de la défense de leurs intérêts professionnels, ne manqueront pas d'assister à cette belle réunion, à laquelle sont convivées également leurs familles.

A propos de garde-soleil

Nous avons publié récemment le texte de l'arrêté qui réglemente la disposition des garde-soleil.

A ce sujet, un de nos lecteurs nous fait remarquer que cet arrêté est, sinon périmé, tout au moins désuet et que ses « considérants » sont devenus quasi inapplicables. Car, s'il était appliqué aujourd'hui à la lettre, nous dit notre correspondant, il ne resterait plus dix garde-soleil dans tout Roubaix !

Pourquoi, nous dit-il, les garde-soleil ne seraient-ils autorisés qu'au rez-de-chaussée, tandis que la plupart des étages qui abritent magasins, bureaux et ateliers fortement exposés au soleil nécessitent également ce genre de stores qui leur donnent air et ombre et sont construits avec autant de garantie de solidité que les balcons et marquises dont la construction est pourtant autorisée?

Si, d'autre part, on considère cette autre prétention de ne laisser poser les supports de bras à moins de 2 m. 50 du sol et qu'en plus on doive ajouter à ces 2 m. 50 les franges, lambrequins ou autres ornements une fois la toile déroulée, il sera impossible désormais de garantir les étalages dont la vitrine — aujourd'hui surtout, — ne dépasse pas généralement 3 m. de hauteur sur un soubassement de 50 à 80 centimètres et souvent moins.

Les stores de forme si esthétique dits « en éventail » sont placés très solidement sur des châssis en bois ou en fer ne présentant aucun danger pour les piétons, à moins qu'il s'agisse d'un homme d'une taille de 2 mètres portant encore le haut de forme!

Pourtant, il faut reconnaître que certaines installations présentent quelquefois de réels inconvénients pour le passage des piétons et que la réglementation de ces appareils s'avère indispensable, sans qu'il soit nécessaire, pourtant, de l'appliquer dans toute sa rigueur.

A l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure des arts et industries textiles

Une intéressante réunion a rassemblé, dimanche passé, le Comité de l'association et le corps enseignant de l'école.

M. Florquin, président de l'association, après avoir salué la présence de M. Chaleye, directeur de l'école; de M. Muylaer, économe, et de MM. les professeurs, met en relief la nomination récente de M. Chaleye au Comité central d'art appliqué et la participation de l'école à l'exposition de 1937. Il développe ensuite la question capitale de l'ordre du jour sur le recrutement des élèves sortants, la nécessité d'un afflux annuel de jeunes éléments à l'association, dont le passé riche de faits, motive la continuité et le développement. L'association, en effet, par ses causeries, ses conférences pratiques, ses visites d'usines, son service de placement, ses primes aux soldats, sa section mutuelle, offre aux jeunes, de multiples raisons d'y adhérer.

M. Chaleye, après avoir dit que l'un des buts du Comité central d'art appliqué au sein duquel il vient d'être appelé, sera de former le goût dans les divers enseignements, expose éloquemment combien la participation de l'école à l'Exposition de Paris sera importante en raison de l'étendue de son enseignement. Il rend hommage aux professeurs et aux élèves qui ont apporté à l'exécution des travaux vraiment remarquables une contribution dévouée et le meilleur d'eux-mêmes. Leurs nombreuses productions si variées, en attirant l'admiration des visiteurs, feront précisément voir que le but recherché, fondre l'art à la technique, est bien atteint, et ceci pour le plus grand renom du goût français.

Comme président d'honneur de l'association, M. Chaleye comprend les vœux de son comité au point de vue du recrutement; il l'assure de l'appui des professeurs et du sien dans ce dessein et présente quelques suggestions heureuses. Elles provoquent un échange d'idées qui seront mises à profit.

Cette réunion se termina à midi dans une atmosphère de sympathie et de mutuelle compréhension. Elle ne pourra avoir que d'heureux résultats pour l'avenir de l'association des anciens élèves.

Mort d'un ancien receveur de l'octroi

Nous apprenons la mort, survenue à Pont-de-Briques, de M. Maurice Duval, receveur retraité de l'octroi de Roubaix.

M. Duval était membre de la société des Sauveteurs du Nord.

Son corps sera ramené à Roubaix et un service sera célébré le jeudi 3 juin à 9 h. en l'église Saint-Michel.

Nous présentons nos condoléances à sa famille.

A la Mutualité maternelle roubaisienne

Fidèle à une tradition établie depuis plusieurs années, le conseil d'administration de la Mutualité maternelle roubaisienne, s'est réuni dimanche dernier, à l'occasion de la fête des mères, pour procéder au tirage de primes, à repartir entre ses sociétaires, mères de famille.

Ont été les bénéficiaires de ces primes: n° 1399 Mme Watteau-Willecomme; n° 1565 Mme Grouillon-Leva; n° 1886 Mme Lapaille-Detroy; n° 1714 Mme Pipart-Heisens.

Une délégation du conseil d'administration s'est rendue, à l'issue de la réunion, chez les sociétaires sus-nommées pour leur remettre, avec leurs félicitations, la prime gagnée.

Un homme voulait mourir... Il se jette à l'eau mais en est retiré aussitôt sain et sauf

Au cours de la nuit de lundi à mardi, un cycliste, M. Joseph Rose, 34 ans, domicilié boulevard de Metz, cour Bréda, 9, qui passait le long du canal, stoppa soudain sur le chemin de halage au quai de Toulon, retira sa veste... et piqua une tête dans l'écluse!

Fort heureusement pour lui, et malgré l'heure tardive, l'éclusier, M. François Fréteur, avait vu la scène. Vite il dévala l'échelle de secours, empoigna le désespéré juste au moment où il allait couler à pic et, avec l'aide d'un autre témoin, M. Alphonse Phalempin, 13, rue Yolande, il le ramena sur la berge.

Le désespéré parut furieux de cette intervention qu'il estimait inopportune et assura qu'il recommencerait aussitôt que possible.

La police fut informée. Joseph Rose fut emmené au poste central où le brigadier Arthur Vanoverberghe, après l'avoir sermonné un bon moment, réussit à le ramener à de meilleurs sentiments.

Ayant abandonné sa décision de se donner la mort, Rose put alors retourner chez lui. Il a refusé de faire connaître les raisons de son acte.

CARNET

Naissance

— M. et Mme Georges Dassonville sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Guy. — Le 24 mai.

64, rue des Carliers, Tourcoing.

Lundi 7, mardi 8 juin. 65619d

Mariage

— Hier mardi, a été célébré en l'église Saint-Antoine à Roubaix, en présence d'une très nombreuse assistance, le mariage de Mlle Thérèse Poullet, fille de M. Emile Poullet, avec M. Roger Vernier, assureur, fils de M. et Mme Vernier-Valentin.

Les témoins étaient MM. Albert Poullet et Robert Vernier, frères des mariés.

L'allocution de circonstance fut prononcée par M. l'abbé Emile Poullet, frère de la mariée, qui reçut le consentement des jeunes époux et la messe fut célébrée par M. Henri Poullet, curé d'Illies, oncle de la mariée.

Dans les stalles avaient pris place, outre M. l'abbé Devulder, curé et MM. les abbés Motte et Leclercq, vicaires de la paroisse, Mgr Régent, aumônier militaire ; MM. les chanoines Vramout, du chapitre de la cathédrale de Lille ; Vernier, curé de Sainte-Marie-Madeleine à La Madeleine ; le R.P. Dassonville ; MM. les abbés Marcel Poullet, vicaire à Saint-Catherine à Lille, oncle de la mariée ; Calliez, aumônier de l'Institution de Ségur ; Bénistant, curé de Saint-Charles, à Canteleu-Lille.

Au cours de la cérémonie, l'Association symphonique Peers, sous l'habile direction de son chef, M. Edouard Peers, se fit entendre dans diverses œuvres de grande valeur ; M. Paul Forest, baryton, détailla avec beaucoup d'expression le « Panis Angelicus » de Francq et le « Je vous salue Marie » de Henri Peers.

Le premier Salon régional de la photo et de la cinématographie d'amateurs

Afin de permettre à tous les petits clubs et isolés d'exposer, il a été décidé de reporter au samedi 12 juin, à 15 h., l'inauguration officielle du 1er Salon régional de la photo et du ciné d'amateurs, à Lille.

Au cours de cette grande manifestation artistique, qui durera un mois, aura lieu le concours de la jeune fille la plus photogénique du Nord ; l'élue sera immédiatement engagée par une grande firme française pour tourner un film.

Les amateurs photographes et concurrentes sont priés de se faire inscrire au plus tôt au commissariat général, 46, rue Faidherbe, à Lille, de 14 à 18 heures.

Trois volcans entrent en éruption en Nouvelle-Guinée

Sydney, 1er juin. — Trois volcans sont entrés en activité mardi matin dans l'île Vulcain (Nouvelle-Guinée), sous mandat britannique. L'état d'alarme a été proclamé. La population de Rabaul, capitale de l'île, a été évacuée sur Kopoko. La baie de Rabaul est devenue une plaine de lave.

En dépit des secousses sismiques, la plupart des maisons de la ville sont intactes.

LA BANQUE M. ROY DONT LA CHANCE EST DEVENUE PROVERBIALE dans la RÉGION du NORD PARTICIPE A ELLE SEULE A PLUS DE 50 % DE LA TOTALITÉ DES LOTS. (Souches exposées 62, rue Faidherbe, 62, LILLE)
1 LOT de 1 MILLION -- 2 de 250.000 -- 7 de 100.000
125 de 5.000 et 3.000 fr., et plus de 6.000 lots de 1.000 fr. et 120 francs au DERNIER TIRAGE de la LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES « LE TRÈFLE » PORTE BONHEUR AUX DIXIÈMES DE CETTE BANQUE ! !
DÉPOT A ROUBAIX : 70, RUE DE LANNOY, 70 42540

Sept cent cinquante kilos de tabac belge dans un faux-plafond

La brigade des douanes de Roubaix-ville, en présence du capitaine Carlier, du lieutenant Fruit et de M. Lelannes, commissaire de police, a opéré mardi matin une perquisition dans un cabaret tenu par Charles Deschoemacker, 96, rue des Longues-Haies, où elle soupçonnait fort qu'il existait un dépôt clandestin de tabac de fraude.

En effet, après avoir fouillé jusque dans les moindres coins et recoins, les douaniers décelèrent un faux plafond adroitement aménagé dans une pièce du rez-de-chaussée. Dissimulés dans ce faux plafond, on trouva cinq ballots de tabac belge pesant chacun 150 kilos, soit en tout 750 kilos. Naturellement, le tabac a été saisi et un procès-verbal a été rédigé à la charge du cabaretier.

La valeur de la prise se monte à 6.562 francs.

TROP GRATTER CUIT
mieux vaut employer la POMMADE FLORENTINE contre toutes les maladies de la peau: eczéma, dartres, maux de jambes, démangeaisons. Résultats parfaits. Rocher, 32, Rue de Grenelle. Paris et Pharmac.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Tous les jours de 18 h. 30 à 20 h., permanence spéciale pour les certificats de présence. — Les dimanche, de 10 h. à 12 h., au siège social, 126, rue de la Gare, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS de RÉSERVE du GÉNIE. — Ce soir, mercredi 2 juin, séance aux Arcades, à partir de 19 h., pour la discussion du compte rendu de la reconnaissance effectuée le 23 mai. Tous les S.O.R. du génie sont instamment invités à assister à ce cours qui sera l'avant-dernier de l'année scolaire.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS. — Le Conseil d'administration invite les sociétaires disponibles à assister aux funérailles de leur collègue, M. Maurice Duval, qui auront lieu le jeudi 3 juin, à 9 h., à l'église Saint-Michel. Réunion à l'église.

SAUVETEURS DU NORD. — Les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de M. Maurice Duval, qui auront lieu en l'église Saint-Michel, le jeudi 3 juin, à 9 h. Réunion à l'église.

SYNDICAT DES GARÇONS-BOUCHERS ET CHARCUTIERS DE ROUBAIX-TOURCOING (C.G.T.). — Réunion demain jeudi 3 juin, à 19 h. 30, à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort. A l'ordre du jour: le repos hebdomadaire dans son application ; modalité d'application des 40 heures.

SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE BRASSERIES ET LIQUORISTERIES (C.G.T.). — Réunion mensuelle le jeudi 3 juin, à 19 h., au siège du Syndicat, Bourse du travail, 78, boulevard de Belfort, à Roubaix. A l'ordre du jour : Examen des événements du mois et préparation de l'assemblée générale des employés.

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce mercredi 2, 28, rue Pauvrée, de 19 h. 30 à 20 h. 30, pour tous renseignements.

SYNDICAT DES MARCHANDS DE CHARBONS. — Réunion générale ce mercredi 2 juin, à 19 h., au siège, « Café de la Rotonde ».

LES ARTISANS RÉUNIS, 15, rue Pauvrée. — Ce mercredi 2, de 19 h. à 20 h., permanence pour tous renseignements.

AMICALE MUTUELLE DES CHAUFFEURS D'AUTOMOBILES DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — La réunion mensuelle des membres du Conseil d'administration aura lieu le jeudi 3, à 19 h. 30, au siège, « Café du Forgeron », Grande-Rue. Le trésorier se tient à la disposition des sociétaires ce jour-là pour la perception des diverses cotisations et renseignements.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce mercredi 2, à 20 h., répétition générale.

CLUB ARTISTIQUE DE L'ÉPEULE. — Ce mercredi 2, à 19 h. 30, répétition générale de l'opérette.

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi 2, à 19 h. 30, au siège, répétition générale. Les sociétaires qui auraient encore en leur possession des partitions de la « Damnation de Faust », sont priés de les apporter au siège.

ORPHÉON « LES INOFFENSIFS ». — Ce soir, mercredi 2, à 20 h., répétitions partielles ; à 20 h. 30, répétition générale.

SOCIÉTÉ CHORALE DE NOTRE-DAME. — Ce soir, à 20 h. 30, répétition générale au siège pour l'exécution du dimanche 6 juin.

CHORALE « L'ÉPEULOISE ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale au siège ; à 19 h., réunion de Commission

COFFRES-FORTS GRUSON
21 RUE ROYALE, LILLE
CATALOGUE SUR DEMANDE

CROIX

La fête des quartiers des Habitations ouvrières et du Torrein

Ainsi que nous l'avons annoncé, la fête de ces quartiers aura lieu les 26, 27, 28 juin.

Elle débutera le samedi soir par une retraite aux flambeaux suivie d'une distribution de biscuits aux enfants. Le dimanche, réveil en fanfare et distribution de gâteaux et jouets aux enfants, pêche aux jouets ; courses de cerceaux, de trottinettes, de bicyclettes ; course à pied, le tout doté de nombreux prix. A 15 h., promenade enfantine costumée avec le concours des trompettes « La Renaissance », la Clique scolaire, la Patriote. Nombreux prix. A 17 h., pour les grandes personnes, jeux de trou-madame, course à l'œuf, attractions foraines, concours de maisons décorées et illuminées et à 20 h. bal.

Lundi soir, jeu de la planche trouée et course à la brouette.

La fête se clôturera par une tombola gratuite. Espérons que le soleil se mettra de la partie pendant ces trois journées de fêtes.

BALANCES, BASCULES. - Etablissements Charlet, 163, rue Kléber, Croix (T. 214.21). Réparations de POIDS les 1er, 2, 3 et 4 juin à côté des « Rentreurs », au n° 19. 42496

AMICALE KLÉBER. — Bibliothèque ouverte à partir de 19 h.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Ce mercredi 2, à 15 h., à l'Hôtel de ville, M. le docteur Bathiat et à 16 h. 30, à la maternité, M. le docteur Ducamp.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — M. le contrôleur sera à la mairie, de 14 à 17 h.

HARMONIE MUTUELLE. — Répétition générale ce soir mercredi 2, à 20 h., au siège. Café Saint-Pierre.

CLIQUE SCOLAIRE DES AMICALES LAIQUES. — Le jeudi 4 juin au Foyer de la mairie, à 19 h., réunion extraordinaire de toute la commission. A 19 h. 30, répétition générale en vue de la sortie de dimanche prochain.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. DEWAS, 16, rue J.-Jaurès.

WASQUEHAL

L'inauguration du nouveau groupe scolaire aura lieu le dimanche 13 juin et coïncidera avec les fêtes du soixante-quinzième anniversaire de l'Harmonie J.-B. Lepers

C'est le dimanche 13 juin qu'aura lieu l'inauguration officielle du nouveau groupe scolaire de Wasquehal-Centre en présence du représentant du ministre de l'Education nationale ainsi que d'un grand nombre de personnalités de la région.

Cette inauguration coïncidera, d'autre part, avec les fêtes du 75e anniversaire de la fondation de l'Harmonie J.-B. Lepers et, à cette occasion, un important programme a été mis sur pied par la municipalité de Wasquehal et la commission municipale des fêtes, avec la précieuse collaboration de la commission administrative de l'Harmonie J.-B. Lepers et du groupement philanthropique «Les Amis de Wasquehal». Voici les grandes lignes de ce programme:

Le matin, à 11 h., réception à la salle des fêtes de la mairie, du représentant du ministre de l'Education nationale et du Gouvernement, ainsi que des personnalités invitées. Durant cette réception, un concert sera donné, place de la Mairie.

Après le vin d'honneur, un cortège comprenant les enfants des écoles et les délégations de toutes les sociétés de la ville, défilera par le Centre de la ville pour se rendre au groupe scolaire où se déroulera l'inauguration officielle avec la visite des locaux.

A 13 h., un banquet rassemblera environ 200 convives. Au cours du repas, un excellent orchestre symphonique comprenant un bon nombre de musiciens diplômés se fera entendre dans un répertoire de choix sous la direction de Mme Esquedin-Tiberghien, premier prix du Conservatoire de Roubaix, lauréat du prix d'honneur.

A l'issue du banquet, de 16 à 18 h., le public sera admis à visiter les écoles de garçons, de filles et maternelles du groupe scolaire dont l'aménagement et les dispositions feront certainement l'admiration de tous.

D'autre part, à partir de 16 h., une fête en plein air se déroulera au Stade municipal de la rue Deleurie, tout à côté du groupe scolaire. Cette fête comprendra de nombreux concerts musicaux, attractions diverses, concours de ballonnets, Mâcher d'un sphérique, ballet champêtre et grand feu d'artifice.

CHEZ LES A. C. DU CENTRE. — Au cours de la permanence qui fonctionnera ce soir mercredi, de 18 h. à 19 h., au siège, café de la Cloche, on prendra les nouvelles inscriptions pour la cérémonie de la Flamme à Paris des 31 juillet, 1er et 2 août.

COMITÉ DES FÊTES DU CAPREAU. — Demain jeudi 3, à 20 h., réunion du comité des fêtes chez Richard Alvoet, café du Cheval Volant, rue Alexandre-Dubois. Dispositions à prendre pour les prochaines fêtes de bienfaisances annuelles.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Demain jeudi 3 juin, à 8 h., au local rue de Roubaix (Capreau), et à 14 h., à l'école des garçons, rue Jean-Macé, pour le Centre.

CONSULTATION des NOURRISSONS. — Demain jeudi 4, à 1 4h. 30, au local derrière la salle des fêtes, rue de Roubaix (lettres A à K).

CHIFFRE D'AFFAIRES. — A partir de ce mois, la perception aura lieu au local de l'école des garçons rue Jean-Macé et non plus à la salle des fêtes de la mairie.

WATTRELOS

LA BANQUE SCALBERT

a vendu en dixièmes le n° 79.118 des Régions Libérées, sorti à 1.000.000.

DON AUX HOSPITALISÉS. — Le comité des fê